

Direction des Finances
et du Conseil de Gestion

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET PRINCIPAL
PRÉSENTATION TECHNIQUE

VILLE DE SAINT-BRIEUC

BUDGET PRIMITIF 2025

PRÉSENTATION TECHNIQUE DES DONNÉES ESSENTIELLES ET DES ÉQUILIBRES

**A -
FONCTIONNEMENT**

B - INVESTISSEMENT

C - ANNEXES

D - LEXIQUE

SOMMAIRE

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
1. LES RECETTES.....	6
1.1. LES RECETTES LIÉES A LA POLITIQUE TARIFAIRE.....	8
1.2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS.....	8
1.3. LA FISCALITÉ.....	11
2. LES DÉPENSES.....	13
2.1. ANALYSE PAR CHAPITRE.....	14
2.2. ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE.....	20
B. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	22
1. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	22
2. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT.....	23
3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (EN K€).....	27
C. ANNEXES.....	28
1. SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN K€).....	28
2. SECTION D'INVESTISSEMENT (EN K€).....	30
3. SCHEMA DE STRUCTURE – B.P. 2025.....	32
4. DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2025.....	33
D. LEXIQUE.....	35

CADRAGE GÉNÉRAL

La préparation du Budget Primitif 2025 s'est inscrite dans un contexte politique et budgétaire particulier. En effet, l'absence de Loi de Finances en novembre 2025 a contraint toutes les collectivités locales à naviguer à vue, les amenant à envisager les scénarios les plus difficiles pour leurs budgets.

Ces conditions inhabituelles ont contraint notre Ville à réévaluer sa trajectoire financière et fiscale de manière à faire face aux éventuelles obligations de restrictions budgétaires imposées par l'Etat.

Le Débat d'Orientations Budgétaires, présenté début février, a mis en évidence les hypothèses issues de la première Loi de Finances (gouvernement Barnier) et les réponses apportées par la Ville, alors que la seconde (gouvernement Bayrou) n'était pas encore votée.

Les attentes de la Loi de Finances étant désormais globalement stabilisées, le Budget Primitif peut établir la réalité des recettes de notre ville ainsi que l'importance de ses charges.

Le BP garde la même ligne de conduite que celle des années précédentes de stabilité des comptes publics communaux tant sur le court terme que sur la durée, avec le souci constant de faire face aux risques amenés par l'endettement constaté de notre collectivité, tout en lui redonnant des marges de manœuvre.

Les contraintes mises en évidence lors du débat sont prises en compte ainsi que le ralentissement de l'inflation, néanmoins potentiellement encore sensible dans le domaine de l'énergie et du coût des emprunts.

En dépit d'un contexte économique « morose » et international de crise, ce budget porte des objectifs politiques précis en matière d'urgences, qu'elles soient climatique, sociale ou démocratique. Il réaffirme la volonté de redonner à notre ville la dynamique économique et urbaine espérée par tous les Briochins, d'ores et déjà engagée.

Les réponses à ces enjeux se traduisent par un niveau soutenu en matière d'investissement et de qualité de service public.

Le budget **global 2025** s'élève à **117 444 k€** contre 103 989 k€ en 2024, soit +12,9 %.

La section de **fonctionnement** s'équilibre à hauteur de **76 582 k€** contre 75 990 k€ en 2024, soit +0,7 % :

- en mouvements **budgétaires** : voir P28
- en mouvements **réels**: voir P29

La section **d'investissement** s'équilibre à hauteur de **40 862 k€** CONTRE 27 999 k€ EN 2024, SOIT +46 % :

- en mouvements **budgétaires** : voir P30
- en mouvements **réels**: voir P31

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le projet de Budget Primitif 2025 est construit sur l'hypothèse d'un taux d'inflation de 2 % et un coefficient de revalorisation des bases locatives à +1,7 %. Par ailleurs, il prend en compte une stabilité des taux de fiscalité.

1. LES RECETTES

K€	B.P. 2021	B.P. 2022	B.P. 2023	B.P. 2024	BP 2025
Total mouvements budgétaires	68 737	70 491	72 575	75 990	76 582
<i>Variation nominale / n-1</i>	-0,8%	2,6%	3,0%	4,7%	0,8%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,4%	-2,7%	-1,9%	2,1%	-1,2%
Total recettes réelles	66 592	68 618	70 623	73 984	74 605
<i>Variation nominale / n-1</i>	-0,4%	3,0%	2,9%	4,8%	0,8%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,0%	-2,3%	-2,0%	2,2%	-1,2%

Trois grands types de recettes coexistent : les produits issus de l'activité des services, les produits fiscaux et les dotations de l'État.

Evolution des comptes de recettes (en mouvements réels) en k€

Nature	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2025/2024	
						Nominale	Réelle
Produits du domaine (cpt 70)	4 874	5 035	5 030	5 706	5 382	-5,7 %	-7,7 %
Impôts et taxes (cpt 73)	42 572	44 231	46 160	48 356	48 871	1,1 %	-0,9 %
<i>Dont DILICO (*)</i>					-100		
Dotations (dont DGF) (cpt 74)	17 980	18 421	18 580	18 880	19 267	2,0 %	0,0 %
Produits de gestion (cpt 75)	519	486	552	711	717	0,8 %	-1,2 %
Produits financiers & excep. (cptes 76-77)	101	94	2	2	31	N.S.	N.S.
Récupération de charges (chap 013)	546	351	299	330	338	2,4 %	0,4 %
TOTAL	66 592	68 618	70 623	73 985	74 606	0,8 %	-1,2 %
Evolution en montant	-291	2 026	2 005	3 362	621		

Globalement, on constate une augmentation des recettes de fonctionnement entre 2024 et 2025 de +0,8 % en variation nominale.

(*) Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) : Ce prélèvement, instauré sur plus de 2000 collectivités, ponctionnerait les recettes des communes et des EPCI à hauteur de 500 millions d'euros, tandis que la contribution des départements et des régions s'élèverait respectivement à 220 millions et 280 millions d'euros. Ce dispositif vise à lisser les recettes des collectivités territoriales au regard de leurs capacités contributives en prenant en compte le potentiel financier et le revenu par habitant de chaque collectivité à travers un indice synthétique moyen, dans le but de participer à la maîtrise de la trajectoire des finances publiques au regards des critères européens (qui examinent l'équilibre entre les dépenses et les recettes sur l'exercice). 90% de la somme ainsi prélevée devra être reversée aux collectivités

contributives, par tiers, pendant trois ans, les 10% restants alimentant les fonds de péréquation.

En l'absence de loi de finances pour 2025 lors de la rédaction du présent rapport, des informations concordantes ont montré que la ville de Saint-Brieuc ne devrait pas être impactée par ce dispositif, contrairement à ce qui avait été prévu par le gouvernement Barnier. Néanmoins, par mesure de précaution, une réserve de 100 k€ a tout de même été mise en place.

Suivant la réalité de ce prélèvement après publication du décret d'application dans les semaines à venir, la rectification sera opérée lors du budget supplémentaire 2025.

Sans ce prélèvement, les recettes 2025 s'élèveraient à 74 706 k€, en hausse de 721 k€, soit + 1 % en variation nominale par rapport à 2024.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en K€

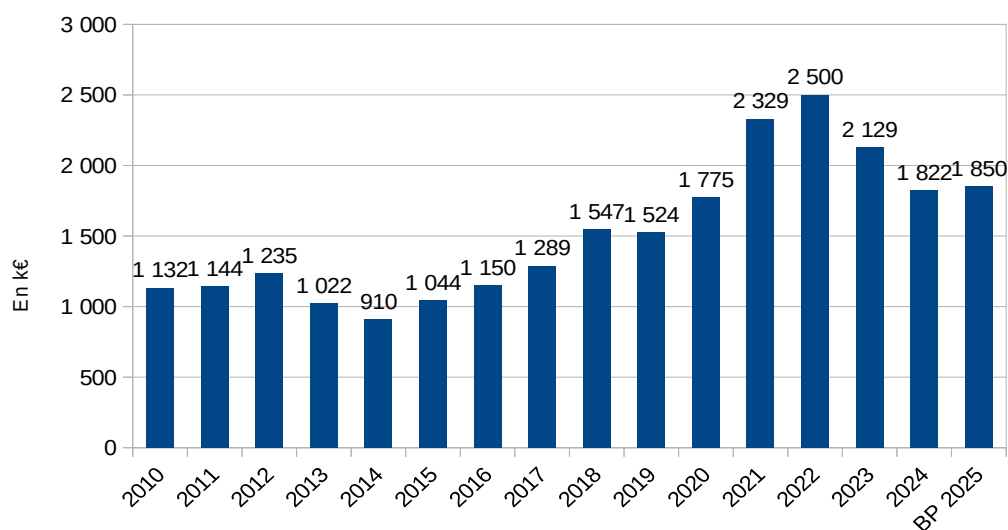
La dynamique observée entre 2021 et 2022 sur le marché de l'immobilier a entraîné une forte augmentation des recettes au titre des DMTO :

- +31 % en 2021 par rapport à 2020
- +7 % en 2022 par rapport à 2021
- -15 % en 2023 par rapport à 2022

En 2024, les DMTO s'élèvent à 1 822 k€, en baisse de 14 % par rapport à 2023.

Pour 2025, la recette est estimée à 1 850 k€, soit une recette en légère hausse par rapport à 2024.

Cette recette conjoncturelle fera l'objet d'un suivi particulier courant 2025 et son évolution pourra entraîner un ajustement de crédit en cours d'année.



1.1. LES RECETTES LIÉES A LA POLITIQUE TARIFAIRE

Globalement, les tarifs ont été révisés en 2025 selon un taux directeur de +2%.

Evolution des recettes réelles liées à la politique tarifaire de la Ville en k€ :

NATURE	2021	2022	2023	2024	2025	évolution
A - Comptes 70 (*)	4 873	5 035	5 030	5 706	5 382	-5,7%
Variation en montant	-151	162	-5	676	-324	

(*) : recettes réelles après retraitements

Le total des produits des services est anticipé en baisse de -5,7 % en 2025 par rapport à 2024 du fait notamment d'une diminution de l'offre en centres de loisirs eu égard à la fréquentation constatée.

Ces recettes feront l'objet d'un suivi particulier courant 2025 et d'ajustements de crédit en cours d'année.

1.2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

A - LES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS (cptes 7471, 745, 748)

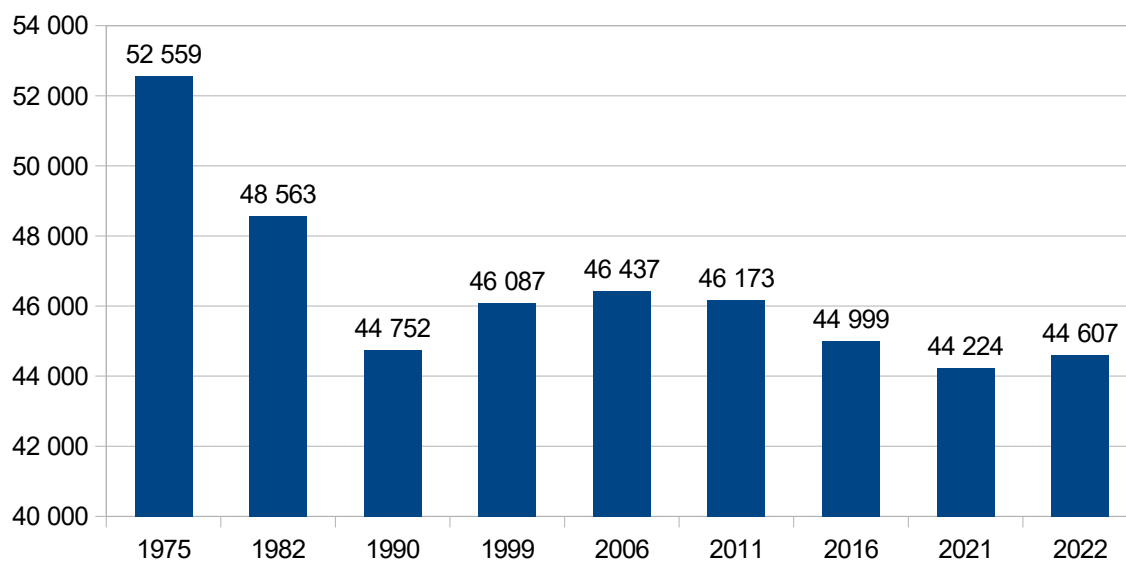
L'impact démographique sur les dotations

On constate une hausse de 300 habitants en 2025 par rapport à 2024. La hausse de population participe de celle de la DGF qui est anticipée en légère augmentation en 2025 par rapport à 2024.

Population DGF

	2021	2022	2023	2024	2025
Population totale	45 721	45 099	45 602	45 614	45 914
Résidences secondaires	1 125	1 256	1 297	1 336	1 336
Majoration places de caravane *	56	56	56	56	56
Population DGF	46 902	46 411	46 955	47 006	47 306
dont Population QPV	7 268	7 244	7 244	7 244	7 244

Evolution globale de la population municipale (source INSEE)



Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Dans l'attente des chiffres définitifs, les dotations inscrites au BP 2025 sont les suivantes :

k€	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2025/2024	
						Nominale	Réelle
Dotation forfaitaire (DF)	9 996	9 984	9 984	9 928	10 030		
+ Dotation aménagement (3 475	3 558	3 645	3 740	3 814		
dont DSU	2 329	2 434	2 567	2 654	2 820		
dont DNP	1 146	1 124	1 078	1 086	994		
= DGF (A)	13 471	13 542	13 629	13 668	13 843	1,3 %	-0,7 %
+ FPIC	674	682	687	655	624		
DGF et FONDS DE PEREQUA	14 145	14 224	14 316	14 323	14 467	1,0 %	-1,0 %

Entre 2024 et 2025, la dotation forfaitaire est anticipée en légère hausse à 10 030 k€, soit +1 % en nominal. La dotation de solidarité urbaine augmente de +6,3 % et la DNP diminue de -8,5 % en nominal.

Au global entre 2024 et 2025, la DGF évolue de +1,3 % en nominal et de -0,7 % en réel.

B – LE FPIC – FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Le FPIC, fonds de péréquation horizontale, a été mis en place par la Loi de Finances (LF) pour 2012.

Initialement, il était prévu qu'à compter de 2016, les ressources du fonds soient calculées sur 2% des ressources fiscales communales et intercommunales, soit 1.15 Md€. La LF 2018 fixe définitivement les ressources du fonds à 1 Md€.

Pour la Ville, en 2025, il s'établirait à 624 k€ contre 674 k€ en 2021, soit une diminution de -7,4 % en nominal.

C - LES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES (cptes 7321, 7322)

k€	2021	2022	2023	2024	2025
Dotation communautaire nette	4 696	4 653	4 745	4 745	4 734
Evolution nominale	2,9 %	-0,9 %	2,0 %	0,0 %	-0,2 %
Evolution Réelle	1,3 %	-6,2 %	-2,9 %	-2,6 %	-2,2 %
Attribution de compensation	4 273	4 131	4 222	4 222	4 226
Dotation de Solidarité Ctaire	424	522	523	523	508

Le pacte financier et fiscal (PFF)

Signé avec St-Brieuc Armor Agglomération en 2021, le nouveau PFF a entraîné la fin du mécanisme de neutralisation des effets de la fusion des EPCI en 2017 sur la DGF et le FPIC perçue par la ville.

La révision en 2024 du PFF par SBAA se traduit par une baisse du fonds communautaire de 14k€ à compter de 2025.

Le total DAC + FCF est estimé à 4 734 k€ en 2025, stable par rapport à 2024.

D – LES SUBVENTIONS ÉTAT - RÉGION - DÉPARTEMENT – CAF (cptes 747)

K€	2021	2022	2023	2024	2025
Participations État/Région/Département/AGGLO/CAF	4 003	4 010	4 073	4 322	4 897
Évolution	-0,3 %	0,2 %	1,6 %	6,1 %	13,3 %

Les participations sont anticipées en hausse de +13,3 % entre 2024 et 2025, à hauteur de 4,9 M€ dont principalement :

- Subventions Etat
 - CLSPD : +68k€
 - fonds de participation des habitants : +26k€
 - maison France Service : +5k€
 - contrat de ville : +4,5k€
 - projets divers : +18k€
- Subventions Département
 - Conservatoire de musique, danse et théâtre : -60k€
 - Ecole des Beaux Arts : -8,6k€
 - Cap Armor : -18k€
 - Petite enfance – Inclusion handicap : +7k€
- Autres financeurs
 - CITEO (propreté urbaine) : +140k€
 - CAF : +383k€ dont
 - Prestations de services : +298k€
 - Bonus inclusion handicap : +55k€
 - Bonus territoire : +30k€

1.3. LA FISCALITÉ

EVOLUTION PHYSIQUE DES BASES

La prévision en matière de croissance des bases nettes de taxes d'habitation (TH), sur le foncier bâti (FB) et le foncier non bâti (FNB) sur Saint-Brieuc est la suivante :

Evolution physique des bases nettes d'imposition

	Moy.	2022/21	2023/22	2024/23	2025/24
Base nette TH	8,3%	9,5%	38,4%	-11,5%	0,5%
dont base résid	4,3%	15,4%	38,4%	-26,4%	0,5%
Base nette FB	0,5%	-0,2%	1,9%	0,0%	0,2%
Base nette FNB	3,3%	3,0%	1,7%	8,7%	0,0%

De 2021 à 2024 : bases définitives. En 2025 : bases prévisionnelles tenant compte de l'impact positif des rôles supplémentaires encaissés chaque année sur exercice antérieur.

☞ **PRODUIT FISCAL**

En tenant compte de l'évolution des valeurs locatives, le produit fiscal augmenterait de +1,3 % entre 2024 et 2025.

Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) s'élèverait à 100 k€.

Le produit fiscal net en découlant serait en hausse de +1 % en 2025 par rapport à 2024

k€	2021	2022	2023	2024	2025
Produit TH	1 353	1 531	2 269	2 086	2 121
Produit FB	33 337	34 236	36 907	38 131	38 604
Produit FNB	62	67	72	82	83
Produit 3 Taxes ménages	34 752	35 834	39 249	40 299	40 808
DILICO					-100
Produit fiscal total	34 752	35 834	39 249	40 299	40 708

☞ **LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX**

Taux d'imposition communaux

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux TH	25,03%	25,03%	25,03%	25,03%	25,03%
Taux FB	48,24%	48,24%	48,24%	48,24%	48,24%
Taux FNB	41,83%	41,83%	41,83%	41,83%	41,83%

En 2025, les taux restent identiques à ceux de 2024.

L'analyse financière du Trésorier municipal pour 2023 indique le niveau de ressource fiscale de la ville en euros par habitants comparé à celui des villes de la même strate (20 à 50 000 habitants) :

	St-Brieuc	STRATE 20 000 à 50 000 Habitants		
		Départementale	Régionale	Nationale
Produit fiscal / habitant	1 056	1 042	1 072	1 130

Le niveau de ressources fiscales de la ville est proche des moyennes constatées au niveau départemental et régional mais inférieur au niveau national pour les communes de la même strate de population.

👉 LES COMPENSATIONS FISCALES

k€	2021	2022	2023	2024	2025
Compensations TH	0	0	0	0	0
Compensations FB	574	683	742	489	489
Compensation FNB	2	2	2	2	2
TOTAL Compensations	576	685	744	491	491

2025 chiffres prévisionnels, de 2021 à 2024 montants notifiés

Depuis 2021, la Ville ne perçoit plus de compensations fiscales pour la TH suite à la réforme de la fiscalité locale.

2. LES DÉPENSES

K€	B.P. 2021	B.P. 2022	B.P. 2023	B.P. 2024	B.P. 2025
Total mouvements budgétaires	68 737	70 491	72 575	75 990	76 582
<i>Variation nominale / n-1</i>	-0,8%	2,6%	3,0%	4,7%	0,8%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,4%	-2,7%	-1,9%	2,1%	-1,2%
Dépenses réelles	64 054	65 815	68 087	70 988	70 583
<i>Variation nominale / n-1</i>	-0,7%	2,7%	3,5%	4,3%	-0,6%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,3%	-2,6%	-1,4%	1,7%	-2,6%
Dépenses imprévues	-136	-69	0	0	0
Intérêts + Frais financiers ^{(1) *}	-848	-770	-930	-1 020	-1 584
Dépenses de personnel	-40 224	-41 825	-43 102	-45 050	-45 446
RESTE DEPENSES COURANTES	22 846	23 150	24 055	24 918	23 553
<i>Evolution nominale</i>	0,3%	1,3%	3,9%	3,6%	-5,5%
<i>Evolution réelle</i>	-1,3%	-4,0%	-1,0%	1,0%	-7,5%

hors mouvements d'ordre Ville

(1) intérêts de la dette ville + frais de ligne de trésorerie+frais financiers

* Il est à noter une erreur de saisie au BP 2024 : en effet, les intérêts du prêt réalisé fin 2023 n'avait pas été comptabilisés au BP et ajoutés au BS pour 337k€. De plus, le remboursement du capital du prêt réalisé fin 2023 n'avait pas été comptabilisés au BP et ajoutés au BS pour 137k€.

Entre 2024 et 2025 :

- les dépenses de fonctionnement totales varient de +0,8 % en nominal et de -1,2 % en réel ;
- les dépenses réelles varient de -0,6 % en nominal et de -2,6 % en réel.
- les dépenses courantes (hors personnel, intérêts de la dette et frais financiers) varient de -5,5 % en nominal et de -7,5 % en réel.

Évolution particulière des articles (en mouvements réels) :

K€	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2025/2024	
				Nominale	Réelle
011- Charges à caractère général	13 158	14 216	13 188	-7,2%	-9,2%
<i>Dont Electricité</i>	2 100	1 982	1 607	-18,9%	-20,9%
<i>Dont gaz</i>	714	879	778	-11,5%	-13,5%
<i>Dont carburant</i>	400	400	400	0,0%	-2,0%
012- Charges de personnel	43 102	45 050	45 446	0,9%	-1,1%
65- Charges de gestion courantes	10 733	10 588	10 271	-3,0%	-5,0%
66- Charges financières *	930	1 020	1 584	55,3%	53,3%
67- Charges exceptionnelles	10	10	10	0,0%	-2,0%
68- Dotations aux provisions	49	49	49	0,0%	-2,0%
014- Atténuations de produits	105	55	35	-36,4%	-38,4%
022 – Dépenses imprévues					
Total	68 087	70 987	70 583	-0,6%	-2,6%

* Il est à noter une erreur de saisie au BP 2024 : en effet, les intérêts du prêt réalisé fin 2023 n'ont pas été comptabilisés au BP et ajoutés au BS pour 337k€. Compte tenu de cette correction, la variation nominale des charges financières réelles est de +16,7 % entre 2024 et 2025.

2.1. ANALYSE PAR CHAPITRE

K€	BP 22	BP23	BP24	BP25	BP25/BP24
Chapitre 011 – Charges à caractère général	12 070	13 158	14 216	13 188	-1 028
<i>Evolution nominale</i>					-7,2 %
<i>Evolution réelle</i>					-9,2 %

Calculés sur les dépenses réelles après retraitement (BP à BP)

Ce chapitre correspond aux charges de fonctionnement des services : l'acquisition de denrées, fournitures, petit matériel et pour la consommation de combustibles, eau, gaz, électricité, téléphone, affranchissement, assurance, taxes et impôts, prestations extérieures.

Le chapitre 011 diminue de 1 028k€ soit -7,2% en nominal et de -9,2 % en réel par rapport au BP 2024.

Les principales diminutions de crédits par rapport à 2024 sont :

- Affaires foncières : -560k€ - Rachat en 2024 de l'ancien CROUS Gernugan auprès de Terre d'Armor Habitat
- Bâtiments : -495k€ - Ajustement des crédits aux réalisations des années antérieures
- Eclairage public : -96k€ - Tarifs électricité en baisse
- Développement économique : -44k€ - Crédits d'études en baisse
- Loisirs éducatifs : -40k€ - Diminution du nombre de séjours été

Tous les services de la ville ont vu leurs crédits ajustés en fonction du taux de réalisation moyen constaté sur les exercices précédents tout en tenant compte de besoins spécifiques en 2025. Ces ajustements ont permis de compenser certaines demandes de crédits incontournables comme le montre le tableau ci-après.

Service Gestionnaire	En k€		
	BP 2024	BP 2025	Variation
AFFAIRES FONCIERES	587	27	-560
BATIMENTS	2 913	2 419	-495
ECLAIRAGE PUBLIC	677	581	-96
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	126	82	-44
LOISIRS EDUCATIFS	381	341	-40
DUPLICATION-COURRIER- RELIURE	183	150	-33
VOIRIE	423	390	-32
POLICE MUNICIPALE	117	87	-30
DRH - VILLE	235	204	-31
ENVIRONNEMENT ET HYGIENE	155	128	-27
LOCATIONS	865	844	-22
DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE	32	14	-18
PARKINGS - STATIONNEMENT	65	48	-17
SERVICE A LA POPULATION CIMETIERES	45	32	-13
JEUNESSE	32	20	-12
ESPACES VERTS	399	387	-11
VIE DES ECOLES	432	421	-11
SERVICES FINANCIERS	302	291	-11
SERVICE COMMUN AMENAGEMENT	15	5	-10
DIRECTION AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES	65	55	-10
AMENAGEMENT ET DEV URBAIN	160	150	-10
SERVICE PETITE ENFANCE	140	130	-9
MISSION HYGIENE ET SECURITE	49	39	-9
SERVICE DES MARCHES	15	8	-7
MUSEE	34	29	-5
RELATIONS INTERNATIONALES	13	8	-5
EVENEMENTIEL ET ANIMATION	297	292	-5
PROTOCOLE ET RELATIONS PUBLIQUES	104	99	-5
DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES	62	57	-4
BIBLIOTHEQUES	162	160	-2
VIE DES QUARTIERS	126	124	-2
SERVICES A LA POPULATION	12	10	-2
INFORMATION & COMMUNICATION	321	319	-2
ARCHIVES	38	36	-2
SANTE ET HANDICAP	22	21	-1
FOURNITURES & MOBILIERS	22	22	0
CENTRE MEDECINE SCOLAIRE	2	2	0
CONSERVATOIRE	122	122	0
DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSO ET SPORTIVE	30	30	0
PARC AUTO	838	838	0
POINTS D'ACCÈS AUX DROITS -MSAP-FS	1	1	0
TRAVAUX DE PROXIMITE	79	79	0
TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	3	3	0
GESTION DES LOCAUX SPORTIFS ET ASSOCIATIFS	131	132	1
DMSI	635	642	7
CENTRES SOCIAUX	17	24	7
PROJETS URBAINS	15	27	12
SERVICE RESPONSABILITE	267	289	23
CLSPD	23	46	23
ECOLE DES BEAUX ARTS	44	78	34
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	24	62	38
DOCUMENTATION	144	189	46
CUISINE CENTRALE	1 811	1 879	68
PROPRETE URBAINE	249	369	119
SERVICE COMMUN ARCHITECTURE	160	345	185
Total Résultat	14 216	13 188	-1 028

Focus sur les dépenses prévisionnelles d'énergie de 2021 à 2025 (de BP à BP)

COMP	NATURE	2021	2022	2023	2024	2025
60612	Énergie - électricité	1 218	1 244	2 100	1 982	1 607
	<i>dont éclairage public</i>	432	438	577	527	428
	<i>Variation n/n-1</i>	-1,2 %	2,1 %	68,8 %	-5,6 %	-18,9 %
	Gaz	744	709	714	879	778
	<i>Variation n/n-1</i>	-0,5 %	-4,7 %	0,7 %	23,0 %	-11,5 %
60621	Combustibles	43	39	42	42	41
	<i>Variation n/n-1</i>	-7,8 %	-9,2 %	6,4 %	0,0 %	-1,7 %
60622	Carburant	390	371	400	400	400
	<i>Variation n/n-1</i>	-17,0 %	-4,9 %	7,8 %	0,0 %	0,0 %
Total dépenses énergétiques		2 396	2 364	3 256	3 302	2 826
<i>Variation n/n-1</i>		-4,1 %	-1,3 %	37,8 %	1,4 %	-14,4 %

La baisse annoncée des tarifs des différents fluides combinée aux économies générées par les travaux (relampage au LED, changement de chaudières, changement des habitudes individuelles, etc) permettent d'inscrire des crédits en baisse de 14,4 % au BP 2025 par rapport au BP 2024.

K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	ECART
012- Charges de personnel	40 224	41 825	43 102	45 050	45 446	396
<i>Evolution nominale</i>						0,9 %
<i>Evolution réelle</i>						-1,1 %

(*) Calculés sur les dépenses réelles **après retraitement** (BP à BP)

Le chapitre 012 comprend l'ensemble des traitements et charges sociales et patronales des agents de la Ville de Saint-Brieuc y compris ceux œuvrant pour le compte de budgets annexes et dont les salaires font l'objet de remboursement, des agents employés par l'intermédiaire du Centre de Gestion, des agents mis disposition par d'autres collectivités, ainsi que les frais de personnels liés à la médecine du travail, à la cotisation de l'assurance statutaire, aux prestations sociales directes, aux allocations chômage.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- **Les facteurs nationaux :**
 - L'impact de l'augmentation de la CNRACL (+3 points par an sur 4 ans, soit + 634 K€ pour 2025) et la fin de la compensation de la hausse des cotisations maladie (+ 214K€) ;
 - Les évolutions liées à la carrière des agents avec la prise en compte du GVT glissement vieillesse technicité: avancements d'échelon, de grade et promotion interne (+251,5K€) ;

- **Les mesures volontaristes portées par la Ville de Saint-Brieuc :**
 - La hausse de la participation employeur au titre de la prévoyance (+ 22K€)
 - La revalorisation du régime indemnitaire des agents de la police municipale (+21K€)
 - Le déploiement des mesures du Plan égalité Hommes/Femmes (+40K€)

Face aux exigences du gouvernement pour participer à la réduction du déficit de l'État, la Ville de Saint-Brieuc se fixe pour objectif :

- de réduire, grâce à la diminution de l'absentéisme, son recours au personnel intérimaire du Centre de gestion à hauteur de 300 000€ ;
- de réduire son recours à du personnel saisonnier à hauteur de 50 000€ ;
- de maîtriser son effectif par le report ou le gel de certains recrutements, des changements d'organisation et des requalifications de postes ;
- de poursuivre ses actions de lutte contre l'absentéisme et contre la désinsertion professionnelle ;
- de mettre en œuvre les projets nécessaires au développement de la qualité de vie au travail (cf. baromètre social) ;

La maîtrise et la stabilisation de la masse salariale sont des objectifs permanents.

La lutte contre l'absentéisme vise également à contenir la masse salariale.

K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	ECART
65- Charges de gestion courantes	8 867	9 167	10 733	10 588	10 271	-317
<i>Dont subv° budget parking</i>			1 489	1 480	1 484	4
<i>Evolution nominale</i>						-3,0 %
<i>Evolution réelle</i>						-5,0 %

Le chapitre 65 – Charges de gestion courante est composé essentiellement :

- des subventions versées aux personnes de droit privé pour 5 301 k€, en évolution de -137 k€ soit -2,5 % par rapport à 2024
- la subvention versée au CCAS pour 2 600 k€ dont l'évolution de 2021 à 2025 est retracée dans le tableau ci-après :

Subvention CCAS (K€)	2021	2022	2023	2024	2025
	3 150	3 122	3 101	2 667	2 600
% Evolution	0,0%	-0,9%	-0,7%	-14,0%	-2,5%

La subvention 2025 au CCAS est en baisse de 67 k€ soit -2,5 % en tenant compte de la hausse des cotisations CNRACL.

la subvention au budget annexe des parkings à compter de 2023 (auparavant, cette subvention était comptabilisée au chapitre 67 – Charges exceptionnelles) :

Subvention Budget Parkings (K€)	2021	2022	2023	2024	2025
M14 – Chapitre 67	1 724	1 693			
M57 – Chapitre 65			1 489	1 480	1 484
% Evolution	4,3%	-1,7%	-12,1%	-0,6%	0,2%

La subvention au budget annexe des parkings est en légère augmentation de 4 k€ soit +0,2 % au BP 2025 : voir rapport du budget primitif du budget annexe.

En K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	ECART
66- Charges financières *	848	770	930	1 020	1 584	564
<i>Evolution nominale</i>						55,3 %
<i>Evolution réelle</i>						53,3 %

La ville utilise quotidiennement une ligne de trésorerie (tirages / remboursements). Le montant prévisionnel des intérêts correspondants s'élève à 10 k€. Par ailleurs le remboursement des intérêts de la dette plus les frais financiers sont estimés à 1,574 M€ (intégration des intérêts des prêts réalisés en 2024 et hors ligne de trésorerie) soit +554 k€ de BP à BP.

** Il est à noter une erreur de saisie au BP 2024 : en effet, les intérêts du prêt réalisé fin 2023 n'ont pas été comptabilisés au BP et ajoutés au BS pour 337k€. Compte tenu de cette correction, la variation nominale des charges financières réelles est de +16,7 % entre 2024 et 2025.*

En K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	ECART
67- Charges exceptionnelles	1 870	1 759	10	10	10	0
						0,0%

Le poste des charges exceptionnelles n'enregistre plus la subvention au budget des parkings à compter de 2023 (voir explications chapitre 65). Les crédits ouverts servent à couvrir les annulations ou réductions de titres.

En K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	ECART
68- Dotations aux provisions	38	49	49	49	49	0
						0,0 %

Des provisions pour risques ont été constituées pour les acquisitions foncières réalisées par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (Convention de portage de 10 ans à compter de 2019).

En K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	ECART
014- Atténuations de produits	106	106	105	55	35	-20 -36,2%

Ce chapitre enregistre essentiellement les dégrèvements accordés par les services fiscaux sur la taxe d'habitation sur les logements vacants (provision révisée à 35K€ en 2025 contre 55 k€ en 2024).

2.2. ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE

En K€	2021	2022	2023	2024	2025	2025/24
CAPITAL (*) cpte 16	3 920	4 120	4 517	4 508	4 977	10,4%
INTERETS (**) cpte 66	848	770	930	1 020	1 584	55,3%
ANNUITE VILLE (A+B)	4 768	4 890	5 447	5 528	6 561	18,7%

Les annuités d'emprunt sont en augmentation de 18,7 % par rapport au BP 2024 :

- L'amortissement du capital est en augmentation de + 10,4 %

** Il est à noter une erreur de saisie au BP 2024 : Le remboursement du capital du prêt réalisé fin 2023 n'ont pas été comptabilisé au BP et ajoutés au BS pour 137 k€. Compte tenu de cette correction, l'annuité en capital augmente de +7 % en 2025 par rapport à 2024.*

- la charge de la dette est en hausse de +55,3 % (impact de la hausse des taux variables)

*** Il est à noter une erreur de saisie au BP 2024 : en effet, les intérêts du prêt réalisé fin 2023 n'ont pas été comptabilisés au BP et ajoutés au BS pour 337k€. Compte tenu de cette correction, la variation nominale des charges financières réelles est de +16,7 % entre 2024 et 2025.*

L'annuité de la dette 2025 (capital + intérêts) augmente de + 9,3 % entre 2025 et 2024 en tenant compte de ces corrections.

Les emprunts :

En K€	2021	2022	2023	2024	2025
Prévu au BP	18 060	18 854	21 646	18 922	18 172
Réalisé au CA	10 000	7 000	7 000	12 000	

En 2024, la Ville a emprunté, auprès du Crédit Agricole CA-CIB à hauteur de 12 M€ à taux variable Euribor 3 mois moyenné + marge à 0,92 % sur 25 ans à débloquent avant 31/12/2024. Ce taux a été récemment renégocié à taux fixe 2,80 % avec barrière sur Euribor 3 mois.

Pour rappel :

- le prêt 2023 auprès du Crédit Agricole CA-CIB à hauteur de 7 M€ à taux variable Euribor 3 mois moyenné + marge à 0,88 % sur 25 ans. Ce taux a été récemment renégocié à taux fixe 3,15 % avec barrière sur Euribor 3 mois.
- le prêt 2022 auprès de la Banque Postale (7M€ sur 25 ans) avait été négocié à taux fixe 3,15 %
- le prêt 2021 auprès de la Société Générale (10M€ sur 25 ans) avait été négocié à taux fixe 0,81 %.

Les récentes renégociations entraîneront une révision à la baisse des prévisions de frais financiers au BS.

Les remboursements anticipés temporaires (RAT)

Par ailleurs, une somme de 8M€ a été inscrite en dépenses et recettes au titre des opérations sur emprunt avec option ligne de trésorerie.

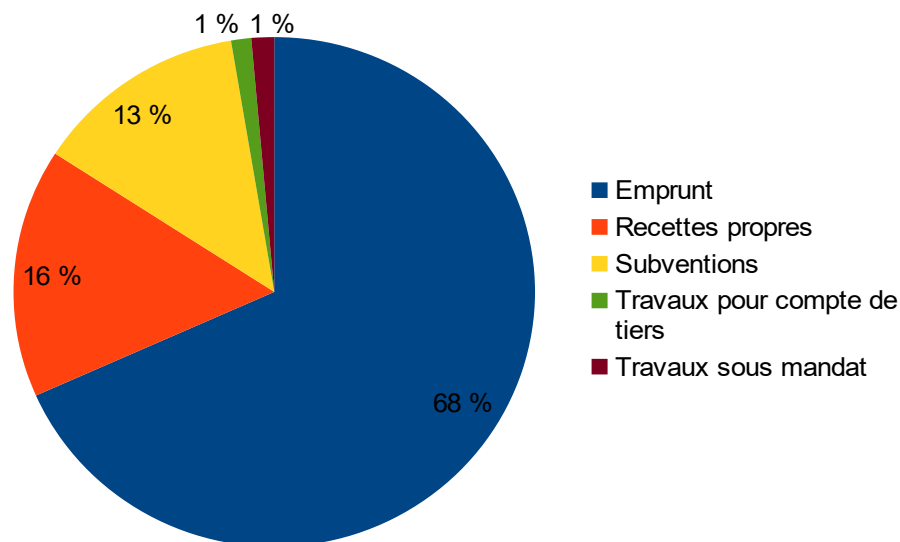
En effet, les emprunts souscrits par la ville auprès du Crédit Agricole-CACIB fin 2023 et fin 2024 permettent de pratiquer des RAT lorsque la trésorerie est excédentaire, ce qui est notamment le cas les premiers mois de l'année après la consolidation des prêts. Ces opérations permettent de rembourser temporairement les prêts et ainsi de réduire les frais financiers. Lorsque cela est nécessaire, la ville tire sur tout ou partie de ces RAT pour reconstituer sa trésorerie.

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le volume brut du programme d'investissement s'élève à 27 820 k€ et est financé par :

- ✓ des subventions spécifiques aux projets (y compris les amendes de police) pour un montant de 3 516 k€ (contre 3 073 k€ en 2024), soit un volume net d'investissement de 23 414 k€. Les subventions dont les arrêtés attributifs parviendront courant 2025 seront inscrites lors des prochaines étapes budgétaires et viendront diminuer d'autant l'emprunt prévisionnel.
- ✓ des recettes propres d'investissement (RPI) pour un montant de 2 700 k€ intégrant le FCTVA pour 2 500 k€ (contre 1 600 k€ en 2024) et la taxe d'aménagement pour 200 k€.
- ✓ Des cessions d'immobilisations à hauteur de 1 454 k€ :
 - Centre Hemera : 1 430 k €
 - Rue Ste Barbe : 24 k€
- ✓ un emprunt d'équilibre de 18 172 k€.



2. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Les crédits consacrés par le budget général au programme d'investissement s'élèvent à **27 820 k€**.

Le détail du programme d'investissement est annexé au présent rapport (cf. tableau page 29). Il distingue 2 principales affectations des crédits :

- ↳ **les projets répartis entre les 4 pôles politiques définis par la nouvelle municipalité comptent pour plus de 24,1 M€**. Ces projets retracent les principaux choix politiques et stratégiques de l'équipe municipale. Ils représentent à eux seuls 86,8% de l'enveloppe globale consacrée aux dépenses d'investissement.

Ainsi, les 24,1 M€ sont affectés comme suit :

- ↳ **7,9 M€** au pôle **Transition écologique – Espaces publics**,
 - ↳ **6,9 M€** au pôle **Ville en développement - Ressources**,
 - ↳ **6,3 M€** au pôle **Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations**
 - ↳ **3 M€** au pôle **Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport**
-
- ↳ **la plus importante partie du programme d'entretien (PPE) pour 3,7M€** regroupe les dépenses récurrentes liées à l'entretien et à l'aménagement de l'espace urbain ainsi que les dépenses d'acquisition des matériels administratifs et techniques incluant notamment le renouvellement du parc mobilités. Le PPE intègre également des subventions d'équipement à verser pour un total de 152 k€, des travaux pour le compte de tiers pour un montant de 330 k€ et des travaux sous mandat (part de la ville de Languieux pour l'ouvrage rue de Douvenant) pour 375 k€.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS

7,9 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2025

Projets spécifiques :

- Place de la grille : 60 k€
- Rue des 3 frères Le Goff : 50 k€
- Place de la Résistance : 1 832 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 1 169 k€
- Extension du réseau de voies douces : 107 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 25 k€
- Étang de Robien : 230 k€
- Axes structurants : 406 k€

Projets récurrents

- Aménagements cyclables – politique modes doux : 160 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 14 k€
- Travaux voirie : 967 k€ dont principalement
 - Travaux divers voirie : 270 k€
 - Travaux éclairage public : 90 k€
 - Rénovation voies de quartier : 482 k€

Projets à participation

- PEM Aménagements urbains : 347 k€
- TEO Tranche 2 : 150 k€
- TEO 3 : 3 446 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 1 365 k€
- Hentig Glas : 150 k€
- Rocade urbaine : 17 k€

En 2024, de nombreux travaux de rénovation ont permis et permettent encore de générer des économies. Ces investissements à long terme démontrent l'utilité et le positionnement écologique des crédits affectés à ces projets. L'intracring, la liste exhaustive de ces travaux permet d'opérer un suivi des économies en question.

Liste des travaux Intracring 2024

Site	Travaux	Typologies	Montant prévu (€ TTC)	Montant investi (€ TTC)	Gain attendu (€ TTC/an)	Durée d'usage	Economie générées sur la durée
2024							
Ecole Beauvallon	Isolation toiture	Gaz	115 000 €	EN COURS	900 €	30	27 000 €
Ecole Jacques Brel	Isolation toiture	Gaz	90 000 €	EN COURS	900 €	30	27 000 €
Ecole Diwan	Remplacement chaudière direction	Gaz	10 000 €	EN COURS	200 €	25	5 000 €
Ecole Croix Rouge	Chaudière bois et gaz	Bois + Gaz	110 000 €	107 500 €	200 €	25	5 000 €
<i>Sous-total Chauffage</i>							64 000 €
Espace associatif Curie	Photovoltaïque	Électricité	106 000 €	105 600 €	15 000 €	25	375 000 €
Ecole Jacques Brel	Photovoltaïque	Électricité	110 000 €	EN COURS	5 000 €	25	125 000 €
Villa Carmélie	Relampage	Électricité	1 000 €	1 300 €	130 €	25	3 250 €
Ecole Guebriant	Relampage	Électricité	23 000 €	22 750 €	2 200 €	25	55 000 €
Ecole Guy Ropartz	Relampage	Électricité	10 000 €	9 800 €	980 €	25	24 500 €
Ecole Brèches aux Cornes	Relampage	Électricité	2 100 €	2 020 €	200 €	25	5 000 €
Crèche La Marelle	Relampage	Électricité	8 000 €	7 800 €	780 €	25	19 500 €
Espace Saint Jouan	Relampage	Électricité	4 500 €	4 380 €	430 €	25	10 750 €
Stérédenn	Relampage	Électricité	2 700 €	2 650 €	260 €	25	6 500 €
Locaux Sportifs Curie	Relampage	Électricité	2 200 €	2 100 €	210 €	25	5 250 €
Gymnase Beaufeuillage	Relampage	Électricité	3 000 €	2 850 €	285 €	25	7 125 €
<i>Sous-total Electricité</i>							636 875 €
<i>Total Intracring 2024</i>							700 875 €

VILLE EN DÉVELOPPEMENT - RESSOURCES

6,9 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2025

Projets spécifiques

- Relogement Centre Technique Municipal rue des Clôtures : 100 k€
- Regroupement services techniques site Curie : 80 k€
- Regroupement de services administratifs site Allende : 1 777 k€
- Site St-Vincent de Paul : 100 k€
- Rénovation Chapelle St-Guillaume : 900 k€
- Mandat 3 vallées : 130 k€
- Domaine de la Tour de Cesson : 150 k€

- Ouvrage Douvenant (part ville de St-Brieuc) : 200 k€
- Schéma directeur immobilier et énergétique : 150 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 294k€

Projets récurrents

- Acquisition de locaux (Action Coeur de Ville) : 50 k€
- Concession d'aménagement : 550 k€
- Travaux sur ouvrages d'art : 400 k€
- Gestion risque falaises : 225 k€
- Plan d'équipement informatique : 400 k€
- Rénovation éclairage public et énergies renouvelables : 700 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 395 k€
- Entretien des bâtiments : 911 k€
- Installation toilettes publiques : 50 k€

ÉGALITÉ DES CHANCES – SOLIDARITÉ – SANTÉ - GÉNÉRATIONS

6,3 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2025

Projets spécifiques

- ANRU II – conduite de projet et aménagements urbains : 695 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 247 k€
- ANRU II – Regroupement des écoles La Vallée et Balzac : 2 200 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 439 k€
- ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac – Maison de la nature : 200 k€
- École Grand-Clos – Restructuration école + abords : 10 k€
- École Grand-Clos – Restauration scolaire : 50 k€
- École Cesson Bourg – Rénovation : 1 400 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 725 k€
- Ecole Jacques Brel : 5 k€
- Centre médical : 54 k€
- Centre social du Plateau – Cap Couleurs : 600 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 195 k€

Projets récurrents

- Entretien bâtiments petite enfance: 134 k€
- Entretien bâtiments scolaires : 410 k€
- Renouvellement du mobilier scolaire : 150 k€
- Renouvellement façades : 65 k€
- Aide habitat : 18 k€
- OPAH copropriétés fragilisées : 280 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 36k€

CITOYENNETÉ – PROXIMITÉ – CULTURE - SPORT

3 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2025

Projets spécifiques

- Grand clos – Gymnase + dojo : 800 k€
- MJC du Plateau : 200 k€
- Stade de la ville Oger – Terrain synthétique : 152 k€
- Terrain de foot-entrainement quartier Ouest : 1 100 k€
- Pump Track : 170 k€
- Complexe Hélène Boucher : 160 k€ avec un subventionnement à hauteur de 40 k€.
- Scène nationale La Passerelle : 50 k€
- Villa Carmélie : 150 k€
- Bibliothèque Malraux : 2 k€

Projets récurrents

- Budget participatif : 40 k€
- Entretien bâtiments sportifs : 127 k€
- Entretien bâtiments culturels : 125 k€

AUTRES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL ET RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DES SERVICES

3,7 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2025

- Travaux en régie : 1 288 k€
- Acquisition-renouvellement de matériel divers : 1 407 k€ dont principalement :
 - Parc auto.....449 k€
 - Service parcs et jardins.....233 k€
 - Cuisine centrale et les offices de restaurations.....141 k€
 - Vie des écoles.....98 k€
 - Equipements sportifs.....133 k€
 - Eclairage public.....35 k€
 - Des fournitures et du mobilier.....50 k€
 - Conservatoire.....45 k€
 - Moyens communs - propreté urbaine.....32 k€
 - Bâtiments.....43 k€
 - Musée.....15 k€
 - Police municipale.....30 k€
 - Petite Enfance.....26 k€
 - Voirie.....16 k€

Conformément à la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte, la Ville s'impose 20 % de véhicules propres dans le cadre du renouvellement de son parc automobile et poursuit également l'achat de vélos électriques en alternative aux véhicules de service. La Ville s'est également engagée sur la constitution de pools de véhicules permettant d'optimiser la flotte et donc de diminuer son impact carbone. Les véhicules retirés du parc sont vendus aux enchères.

- Acquisitions immobilières diverses : 64 k€
- Études diverses : 65 k€
- Subventions d'équipement versées : 152 k€
- Travaux pour compte de tiers et opérations sous mandat : 705 k€
- Divers : 1 k€

3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (EN K€)

Les subventions d'équipement versées à des tiers figurent en Investissement :

Libellé	BP 2025	Tiers
-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	65 000	URBANIS
-128 - PPI VOIE VERTE BEAUFEUILLAGE-CHEF VILLE	150 000	SBAA
-152 - PPI - PLACE DE LA RESISTANCE	112 000	SDE
-170 - PPI CONCESSION AMENAGEMENT (EX FONCIERE REDYNAMISATION TERRITORIALE)	550 000	Attributaire
-171 - PPI - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ENERGIES RENOUVELABLES	400 000	SDE
-173 - PPI - CENTRE MEDICAL	54 000	SDE
-42 - PPI-ROCADE URBAINE	17 000	SBAA
-43 - PPI-PARTICIPATION REFERENTIEL FONCIER	18 000	TAH
-55 - PPI - OPAH COPROS FRAGILISEES	100 000	Syndicats de copropriété
-74 - PPI - ANRU 2	167 000	TAH
-82 - PPI- STADE VILLE OGER	152 000	SDE
Sous total PPI	1 785 000	
-500 - PPE- DMSI- ACQ DIV	110 000	SBAA
-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	152 245	SDE, Orange, Associations
Sous total PPE	262 245	
Total BP 2025	2 047 245	

C. ANNEXES

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	14 015 145,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 530 500,00
014	Atténuations de produits	35 200,00
65	Autres charges de gestion courante	10 270 642,00
Total des dépenses de gestion courante		70 851 487,00
66	Charges financières	1 584 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	49 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		72 494 587,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 437 543,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 650 000,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>		<i>4 087 543,00</i>
TOTAL		76 582 130,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
70	Produits des services, du domaine et ventes.	6 005 557,00
73	Impôts et taxes	48 871 387,00
74	Dotations et participations	19 267 163,00
75	Autres produits de gestion courante	717 312,00
013	Atténuations de charges	338 050,00
Total des recettes de gestion courante		75 199 469,00
76	Produits financiers	800,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		75 230 269,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>1 351 861,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>		<i>1 351 861,00</i>
TOTAL		76 582 130,00
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 735 682,00

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES = = = = > MOUVEMENTS RÉELS

		DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT BRUT
RETRAITEMENTS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES	76 582	76 582	
	• Cpte 64 - Personnel (budgets annexes)	-376	-376	
	• Cptes 60-61-62 - Frais Adm. Générale & frais divers	-248	-248	
	• Travaux en régie	-1 288	-1 288	
	• Amortissements	-2 650	-	
	• Virement à la section d'investissement	-1 438	-	
	• Reprise sur amortissements subv reçues	-	-64	
	MOUVEMENTS REELS	70 583	74 606	4 023

DEPENSES	MONTANTS	TAUX
011- Charges à caractère général	14 015	
• Frais d'admin. Générale	-248	
• Travaux en régie (fournitures)	-580	
TOTAL 011	13 188	18,7%
012- Charges personnel et assimilés	46 531	
• Personnel budgets annexes	-376	
• travaux en régie (MO)	-708	
TOTAL 012	45 446	64,4%
014 – Atténuation de produits	35	0,0%
65 – Autres charges gestion courante	10 271	14,6%
66 – Frais financiers	1 584	2,2%
67 – Charges exceptionnelles	10	0,0%
68 – Dotation prov semi-budgétaires	49	0,1%
	70 583	100,0%

RECETTES	MONTANTS	TAUX
70 – Produits serv./domaine	6 005	
• Frais d'admin. générale	-248	
• Personnel budgets annexes	-376	
TOTAL 70	5 382	7,2%
73 – Impôts et taxes	48 871	65,5%
74 – Dotations et participations	19 268	25,8%
75 – Autres produits gest. Cour.	717	1,0%
013 – Atténuations de charges	338	0,5%
76 – Produits financiers	1	0,0%
77 – Produits exceptionnels	30	0,0%
	74 606	100,0%

2. SECTION D'INVESTISSEMENT (EN K€)

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 215 760,00
204	Subventions d'équipement versées	2 047 245,00
21	Immobilisations corporelles	3 942 820,00
23	Immobilisations en cours	18 620 897,00
Total des dépenses d'équipement		25 826 722,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 977 000,00
	<i>Dont remboursement du capital</i>	<i>4 977 000,00</i>
	<i>Dont remboursements anticipés temporaires</i>	<i>8 000 000,00</i>
Total des dépenses financières		12 978 500,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers	330 000,00
4581	Opérations sous mandat	375 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		39 510 222,00
		39 804 540,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>1 351 861,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 351 861,00
TOTAL		40 862 083,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 880 738,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 171 802,00
	<i>Dont emprunts nouveaux</i>	<i>18 171 802,00</i>
	<i>Dont remboursements anticipés temporaires</i>	<i>8 000 000,00</i>
23	Immobilisations en cours	817 000,00
Total des recettes d'équipement		31 869 540,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	2 700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00
Total des recettes financières		4 200 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers	330 000,00
4582	Opérations sous mandat	375 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		36 774 540,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 437 543,00</i>
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 650 000,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 087 543,00
TOTAL		40 862 083,00

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES = = = = > MOUVEMENTS RÉELS

	DEPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS BUDGETAIRES	40 862 083	40 862 083
• Cpte 13 – Reprise inv subventions reçues	-64 000	-
RETRAITEMENTS • Cpte 021 – Virement de la section de fonctionnement	-	-1 437 543
• Cpte 28 – Amortissement	-	-2 650 000
MOUVEMENTS REELS	40 798 083	36 774 540

DEPENSES	MONTANTS	TAUX	RECETTES	MONTANTS	TAUX
10 – Taxe d'aménagement reversée	2	0,0%	10 – FCTVA + TA	2 700	7,3%
13 – Subvention d'inv versée	0	0,0%	26 /27 – Emprunts et dettes ass		0,0%
16 – Emprunts et dettes ass <i>Dont opérations sur emprunt avec option LT 8M€</i>	12 977	31,8%	024 – Produits des cessions d'immo	1 500	4,1%
Total des dépenses financières	12 979	31,8%	Total des recettes financières	4 200	11,4%
20/21/23 – Immo corpo et incorp.	23 779	58,3%	13 – Subv d'investissement reçues	4 881	13,3%
040 – Travaux en régie	1 288	3,2%	16 – Emprunts et dettes assimilés <i>Dont opérations sur emprunt avec option LT 8M€</i>	26 172	71,2%
204 – Subv d'équipement versées	2 047	5,0%	23 – Immobilisations en cours	817	2,2%
Total des dépenses d'équipement	27 115	66,5%	Total des recettes d'équipement	31 053	84,4%
45411 – Opérations cptes de tiers	330	0,8%	45 – Opérations cptes de tiers	330	0,9%
4581 – Opérations sous mandat	375	0,9%	4582 – Opérations sous mandat	375	1,0%
40 798	100,00%		36 775	100,00 %	

TOTAL BUDGET VILLE - MOUVEMENTS REELS

MOUVEMENTS BUDGETAIRES

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	70 583	74 606
INVESTISSEMENT	40 798	36 775
	<u>111 381</u>	<u>111 381</u>

Montant des prélèvements sur la section de fonctionnement

Montant des prélèvements sur la section de fonctionnement

Virement à la section d'investissement	1 438
Reprise sur amortissement de subventions	-64
Amortissements	2 650
TOTAL	<u>4 024</u>

4. DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2025

Classement des projets	Exercice 2025		
	Dépenses	Recettes	BF annuel
I- TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE - ESPACES PUBLICS			
<i>Projets spécifiques</i>			
Action Coeur de Ville – Place de la Grille	60		60
Action Coeur de Ville – Rue des 3 Frères Le Goff + rue de Gouët	50		50
Place de la Résistance	1 832	1 169	663
Extension du réseau voies douces	107	25	82
Etang de Robien	230		230
Axes structurants	406		406
<i>Projets récurrents</i>			
Aménagements cyclables Agglo- Politique modes doux	160	14	146
Travaux divers voirie	967		967
<i>Projets à participation</i>			
PEM Aménagements urbains	347		347
TEO Tranche 2	150		150
TEO Tranche 3	3 446	1 365	2 081
Voie verte Beaufeuillage-Chef de Ville - Hentig Glas	150		150
Rocade urbaine – Participations	17		17
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS	7 922	2 573	5 348
II-VILLE EN DEVELOPPEMENT – RESSOURCES			
<i>Projets spécifiques</i>			
Relogement Services Techniques rue des Clôtures – (E) + PR	100		100
Regroupement services techniques – Curie	80		80
Site Allende	1 777		1 777
Site St Vincent de Paul	100		100
Rénovation Chapelle St Guillaume	900		900
Connexions Vallées – Centre-ville – Mandat 3 Vallées	130		130
Domaine Tour de Cesson	150		150
Ouvrage rue de Douvenant (part VSB)	200		200
Schéma directeur immobilier et énergétique	150	294	-144
<i>Projets récurrents</i>			
Action Coeur de Ville – Acquisition de locaux	50		50
Concession d'aménagement (ex Foncière de redynamisation territoriale)	550		550
Travaux sur ouvrages d'art	400		400
Gestion risque falaises	225		225
Plan d'équipement informatique	400		400
Renovation Eclairage Public et énergies renouvelables	700	395	305
Entretien autres Bâtiments	911		911
Installation toilettes publiques automatiques	50		50
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES	6 873	689	6 184

Classement des projets	Exercice 2025		
	Dépenses	Recettes	BF annuel
III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS			
<i>Projets spécifiques</i>			
ANRU II – Participation à TAH et aménagements urbains	695	247	448
ANRU II – Ecoles de la Vallée et Balzac – Regroupement	2 200	439	1 761
ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac-maison nature	200		200
Ecole Grand Clos – Restructuration école + abords	10		10
Ecole Grand Clos – Restauration scolaire	50		50
Ecole Cesson bourg – Rénovation (E)	1 400	725	675
Ecole Cesson Croix rouge - Rénovation (E)		43	-43
Ecole Jacques Brel – Rénovation (E)	5		5
Centre médical + Op LOY – TVA LOYERS	54		54
Crèche Centre-Ville (E)		82	-82
Centre social du Plateau – Cap Couleur	600	195	405
<i>Projets récurrents</i>			
PPE – Bâtiments Petite Enfance	134		134
Entretien Bâtiments scolaires (E)	410		410
Renouvellement mobilier scolaire	150		150
Action Coeur de Ville – Renouvellement façades	65		65
Aide Habitat	18		18
OPAH Copropriétés fragilisées	280	36	244
TOTAL III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS	6 271	1 766	4 505
IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT			
<i>Projets spécifiques</i>			
Grand Clos Gymnase + Dojo	800		800
MJC du Plateau	200		200
Stade de la ville Oger (=Terrain de foot synthétique – Croix St Lambert)	152		152
Terrains de foot – Entraînement quartiers Ouest	1 100		1 100
Pump Track	170		170
Complexe Hélène Boucher – Equipements sportifs de proximité	160	40	120
Scène Nationale La Passerelle – Rénovation (E)	50		50
Villa Carmélie – Désordres sur construction	150		150
Réaménagement Bibliothèque Malraux (12170)	2		2
<i>Projets récurrents</i>			
Budget participatif	40		40
Entretien Bâtiments sportifs	127		127
Entretien Bâtiments culturels	125		125
TOTAL IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT	3 075	40	3 035
TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	24 142	5 069	19 073
PROGRAMME D'ENTRETIEN			
PPE – Travaux en régie	1 288		1 288
PPE – Acquisition matériels divers	1 403	5	1 398
PPE – Acquisition immobilisations diverses	64		64
PPE – Etudes diverses (Etudes urbaines...)	65	24	41
PPE – Subventions d'équipement versées	152		152
PPE – Travaux pour compte de tiers	330	330	0
PPE – Travaux sous mandat rue de Douvenant (part Langueux)	200	200	0
PPE – Travaux sous mandat rue du port Favigo (part TAH)	175	175	0
Hemera	1		
TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	3 678	734	2 943
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	27 820	5 803	22 016

D. LEXIQUE

BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CA	Compte administratif
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DSUCS	Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale
DGE	Dotation globale d'équipement
DGD	Dotation générale de décentralisation
TA	Taxe d'aménagement
TH	Taxe d'habitation
THLV	Taxe d'habitation sur les logements vacants
FB	Foncier bâti
FNB	Foncier non bâti
TP	Taxe professionnelle
TPU	Taxe professionnelle unique
DNP	Dotation nationale de péréquation
FNP	Fonds national de péréquation
DCTP	Dotation de compensation de taxe professionnelle
DAC	Dotation attribution de compensation
FCF	Fonds communautaire de fonctionnement (dotation de solidarité communautaire)
FPIC	Fonds de péréquation intercommunale et communal
RPI	Recettes propres d'investissement
FCTVA	Fonds de compensation de la TVA
ANRU	Agence de rénovation urbaine
QPPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
NPRU	Nouveau programme de renouvellement urbain
DSIL	Dotation de soutien à l'investissement local